



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 26 avril 2021 (17h00)  
Hôtel de Ville - Salle Montgolfier**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	20/04/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur François CHAUVIN

Etaient présents : Edith MANTELIN, Antoine MARTINEZ, Patrick SAIGNE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELIDI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELIDI), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Romain EVRARD (pouvoir à Juanita GARDIER), Jamal NAJI (pouvoir à Claudie COSTE), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Michel SEVENIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Eric PLAGNAT).

**CM-2021-77 - FETES CEREMONIES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS "ANCIENS COMBATTANTS" - EXERCICE 2021**

***Rapporteur : Madame Gracinda HERNANDEZ***

Les associations de représentation et d'aide des anciens combattants jouent un rôle notable lors de certains événements sur la commune (cérémonies, actions mémorielles), et de soutien à leurs adhérents.

Pour l'année 2021, au même titre que pour les associations des autres secteurs de la vie locale (sport, culture, action sociale), il est proposé de reconduire en 2021 le montant des attributions individuelles décidées en 2020. Ceci conduit à la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2021
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	400,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA)	800,00 €
Amicale des Anciens Marins d'Annonay	350,00 €
Le Souvenir Français	350,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 900,00 €</b>

VU l'avis favorable de la commission générale du 16 avril 2021

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** pour l'exercice 2021, l'attribution des subventions aux associations du secteur « Anciens Combattants » telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus,

**DECIDE** le versement au titre de l'exercice budgétaire 2021 desdites subventions,

**PRECISE** que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au Budget Principal de l'exercice 2021.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 28/04/21

Affiché le : 29/04/21

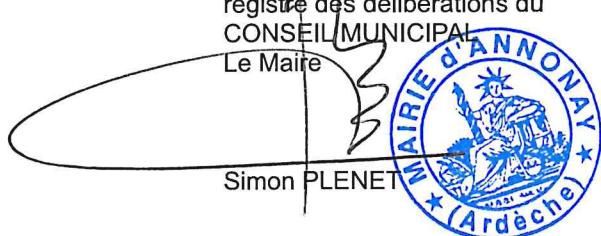
Transmis en sous-préfecture le : 29/04/21

Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA  
SOUSS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

29 AVR. 2021